

Communiqué

Jeudi 13 octobre 2016

Fermeture du Foyer de Charité de Combs-la-Ville

Ouvert en 1990, le Foyer de Charité de Combs-la-Ville a cessé ses activités d'animation de retraites spirituelles et d'accueil de groupes d'Eglise depuis septembre 2016. Il fermera dans les semaines à venir.

Cette décision a été prise après plusieurs mois de réflexion et de prière, par le père Michon et le Conseil Central puis ratifiée, en juin 2016, par le nouveau modérateur de l'œuvre des Foyers de Charité, le père Moïse Ndione, et le conseil international, en concertation avec le père Alain Bandelier, père du Foyer de Combs, le conseil d'administration du Foyer et l'évêque du lieu, Mgr Nahmias. Les conditions nécessaires à la vie communautaire n'étant plus réunies, le Foyer ne pouvait plus assumer sa mission.

Le père Alain Bandelier et les deux membres de la communauté quittent le Foyer de Combs mais resteront au sein des Foyers de Charité. Conformément aux statuts canoniques de l'Oeuvre, le Père modérateur veille à « garantir la fidélité à la vocation de chaque membre, la vie et la sécurité des personnes » (article 23).

Conformément à ce même article, le Père Modérateur veillera « à garantir la juste dévolution des biens qui ne devront pas être détournés de leur finalité première ». Le devenir des bâtiments du Foyer est actuellement en cours d'étude.

De nombreuses grâces de paix et de lumière ont été données au cours des retraites qui se sont déroulées au Foyer de Charité de Combs-la-Ville, pendant ces 25 années et jusqu'à ce jour. Ce qui a été semé tout au long de ces années continuera de croître et de porter du fruit dans le cœur des amis du Foyer et des retraitants.

Contact presse : Rozenn Olivry - 06 15 84 58 87 - rozenn.olivry@lesfoyersdecharite.com